

Compte-rendu de l'assemblée générale du 9 mars 2020

Exercice 2019 – 01/01/2019 au 31/12/2019

Le 9 mars 2020 à 18 h, les membres de l'association Université Populaire Rurale Ouverte (UPRO), dont le siège social est Centre Desmichels, 1 Boulevard Martin Bret à DIGNE-LES-BAINS, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la salle de quartier Pigeonnier-Barbejas à DIGNE-LES-BAINS, sur convocation des administratrices exécutives par lettre simple ou par courriel, conformément aux dispositions des statuts. Présence de 10 adhérents. 7 personnes se sont excusées pour leur absence et 4 ont donné pouvoir.

Martine LAUZON préside la séance en sa qualité d'administratrice exécutive ; Elisabeth Duchatelet assure le secrétariat de la séance.

La Présidente constate que les membres présents sont en nombre suffisant au regard des statuts et que l'assemblée peut valablement délibérer. Elle rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral (annexe 1)
- Bilan des activités (annexe 2)
- Rapport financier (annexe 3)
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Questions diverses

1. Présentation des rapports

Après un tour de présentation au cours duquel Abdou SIBY, étudiant à l'UPRO, explique qu'il est difficile de ne pas maîtriser la langue du pays où l'on vit et que l'UPRO l'a bien aidé, Martine LAUZON présente le rapport moral. Elle explique que l'année 2019 est la première année presque entièrement consacrée au FLE et où la gestion est entièrement bénévole. Elle remercie l'Etat, l'agglomération Provence Alpes, et la commune de Digne-Les-Bains pour les moyens donnés à notre association. Elle évoque l'importance de notre action pour l'intégration des personnes étrangères, sa richesse, mais aussi sa difficulté, et l'attente forte qui pèse sur notre association. Elle insiste sur la nécessité d'une nouvelle dynamique et d'un renouvellement du bureau.

Elisabeth Duchatelet présente le rapport d'activité en deux parties :

- La synthèse de l'action *Langue et citoyenneté*, organisation de cours gratuits de français langue étrangère, la mobilisation et la formation des bénévoles, le relai des actions d'autres organismes partenaires du contrat de ville. Nous avons organisé 676 heures de cours, avec 14 cours de 1h30 ou 1h par semaine hors vacances scolaires. L'action a bénéficié à 244 personnes avec une moyenne de 10,9 cours par personne. Le public est plus féminisé et plus assidu. Une formation à la méthodologie de l'enseignement de FLE a été organisée pour les bénévoles au mois de mai (11 et 12 participants).
- Le bilan de l'activité de formation continue qui a concerné 15 stagiaires pour 63,5 heures de formation, en anglais intermédiaire pour le personnel hospitalier et en communication du français pour des kinésithérapeutes travaillant aux Thermes.

Sandrine Alinat présente le rapport financier 2019.

L'exercice se clôt avec un déficit de 619 euros. Les recettes sont de 9355 euros, constituées principalement de la subvention politique de la ville pour l'action langue et citoyenneté (4000 euros) et du produit des actions de formation continue (4536 euros). Les autres recettes sont les adhésions (511 euros), les intérêts sur livret (108 euros) et un produit exceptionnel résultant de la vente d'une imprimante (200 euros).

Les charges s'élèvent à 9975 euros. Elles sont constituées de 2476 euros d'honoraires d'intervenant en formation continue, de 1000 euros d'honoraires pour la formation des bénévoles FLE, et de 2625 euros d'honoraires d'avocat, de 50 euros de cotisation formation au titre de 2018. Les charges de fonctionnement s'élèvent à 3824 euros. Le bénévolat est évalué à 25321 euros et la mise à disposition de locaux à 5460 euros.

Au 01 janvier 2019, la trésorerie était de 17547 euros.

Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité.

2. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a été élu le 15 mars 2019 pour trois ans.

Démissionnaire : Hélène QUILY-SALAGNAC.

Candidats : Aucun

Le Conseil d'administration est donc constitué des 9 membres suivants :

Sandrine Alinat
Sylvie Bouilhol
Jean-Luc Bourel
Elisabeth Duchatelet
Claire-Lise Fabre
Hélène Gosselin
Martine Lauzon
Valérie Morel
Jean-Pierre Pesce

3. Questions diverses

Une formation des bénévoles sera organisée au mois de mai.

La question est posée de l'utilité d'accepter des inscriptions tardives au mois de juin par exemple. Le principe de l'accueil permanent et sans condition est cependant rappelé.

Il est décidé de mettre en place un groupe de travail pour construire un outil d'évaluation initiale précis et rapide des compétences en français des étudiants.

La question est posée de maintenir ou non les actions de formation continue. Elles nous assurent une part d'autofinancement, mais Elisabeth Duchatelet souhaiterait ne plus assumer leur gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h32

La secrétaire de séance
Elisabeth Duchatelet

La présidente de séance
Martine Lauzon

Chers amis, chers adhérents

Comme vous le savez l'UPRO a laissé de côté en 2018 ses diverses formations exceptées les actions de formation continue d'anglais à l'hôpital et le FLE à destination des kinés étrangers employés aux thermes.

2019 a donc été la première année presque entièrement consacrée au FLE et dont le fonctionnement n'a été assuré que par des bénévoles.

L'UPRO bénéficie toujours des subventions accordées au titre de la politique de la ville par l'Etat et Provence Alpes Agglo et de la mise à disposition d'un bureau et de salles de cours par la ville de Digne les Bains que je remercie.

L'UPRO continue de remplir un rôle important dans l'intégration des personnes étrangères, en particulier des demandeurs d'asile mais aussi des personnes établies durablement à Digne. La mixité culturelle est donc particulièrement riche : dans la diversité des pays d'origine, des niveaux scolaires et des histoires personnelles. Mais ce qui fait la richesse fait aussi la difficulté : l'hétérogénéité des groupes, la difficulté, pour les bénéficiaires, à s'astreindre à une assiduité régulière, le découragement, parfois, dû à toutes les difficultés de la vie quotidienne. Nous organisons malgré tout, ce qui n'est pas rien, 14 cours par semaine donnés par 15 bénévoles dont l'engagement et la motivation sont à saluer. Je pense particulièrement aux bénévoles salariés ou étudiants et je les remercie tous chaleureusement.

Notre action entraîne donc une attente forte de la part de nos partenaires :

Le CADA souhaiterait de notre part une plus grande ouverture sur l'extérieur, des cours spécifiques pour les mères isolées, une participation active à la journée des réfugiés.

Le SAMNA aimerait que nous prenions en charge davantage de jeunes.

Nous avons également été sollicités par des salariés qui voudraient améliorer leur pratique de la lecture et de l'écriture en cours du soir.

Nous pouvons difficilement répondre à toutes les sollicitations mais nous pourrions, peut-être, faire preuve d'une plus grande dynamique collective pour améliorer notre pratique et élargir nos actions.

Les finances sont saines (un grand merci à Hélène qui assure notre comptabilité), nous avons conservé une trésorerie importante en prévision d'un éventuel jugement en appel des Prud'hommes qui nous serait défavorable. Ce procès intenté par un ancien salarié nous a été favorable en première instance mais l'appel qu'il a interjeté ne sera jugé qu'à une date indéterminée.

En conclusion, l'UPRO va bien, elle conserve plus que jamais son idéal d'éducation populaire mais aurait sans doute besoin de nouvelles idées, portées par de nouvelles énergies et pour cela de l'engagement de nouvelles personnes au CA et au bureau.

Martine Lauzon

RAPPORT D'ACTIVITÉ exercice 2019

Nous avons 67 adhérents, 20 bénévoles actifs, et 107 participants aux cours de français au 31 décembre 2019.

L'UPRO a réalisé en 2019 deux types d'actions : l'action Langue et citoyenneté pour l'organisation de cours de français langue étrangère qui bénéficie d'une subvention de l'Etat et de l'Agglomération Provence Alpes dans le cadre de la politique de la ville, et quelques actions de formation continue. Nous avons aussi prêté du matériel informatique à une association de Mézel.

I- Action Langue et citoyenneté : cours de français langue étrangère

De janvier à décembre 2019 hors congés scolaires, 676 heures de cours de français langue étrangère gratuits à destination des résidents des quartiers prioritaires ont été assurés par nos bénévoles dans des salles mises à disposition par la mairie de Digne-Les-Bains au Centre Desmichels et à la maison de quartier du Pigeonnier-Barbejas, et dans une salle mise à disposition par le CADA au 101 boulevard Gassendi : 14 cours soit 20,5 heures hebdomadaires répartis en 4 niveaux, confirmé, intermédiaire, débutant, et débutant alphabétisation, dont 3 cours spécifiques pour les mineurs non accompagnés, et 2 cours au Pigeonnier, dont celui du lundi a été maintenu tout le mois de juillet.

Les cours ont été assurés par une équipe de 21 intervenants bénévoles :

Les bénévoles adhèrent à l'association et à sa charte de bénévolat. Deux jours de formation (12 heures) à la méthodologie de l'enseignement du FLE (objectifs, préparations, supports, gestion des cours) animés par Dorothée Sevestre, formatrice FLE à Marseille, ont été organisés à leur intention les 10 et 17 mai 2019 (11 et 12 participants). Le travail bénévole comprend aussi toutes les tâches d'accueil, de gestion, de coordination, d'évaluation. La comptabilité est assurée depuis des années grâce à Hélène BLANC.

L'action a bénéficié à 244 personnes en 2019, dont 40 % de femmes, 38% de jeunes de moins de 25 ans, et a concerné à 43 % des habitants du quartier prioritaire. Ces statistiques ne tiennent pas compte des personnes qui se seraient inscrites sans participer à aucun cours.

Les étudiants se montrent assidus, le nombre de présences enregistrées sur l'année est de 2665 pour 244 participants, soit une moyenne de 10,9 cours suivis par personne.

On note une stabilisation de la demande (244 étudiants) après une très forte augmentation en 2018, une progression de l'assiduité et une évolution vers une plus grande mixité hommes femmes (40%), une diminution de la proportion d'habitants des quartiers prioritaires, sans doute en grande partie liée à l'accueil des jeunes du SAMNA de Champtercier.

année	participants	hommes		femmes		résidents QPV		mineurs		18-26		26-65		+ 65 ans		Présences	Nombre moyen de cours suivis
2016	194	119	61%	75	39%	169	87%	33	17%	159	82%	2	1%	1532	7,9%		
2017	233	164	70%	69	30%	175	75%	78	33%	153	66%	2	1%	1909	8,2%		
2018	273	193	71%	80	29%	164	60%	41	15%	118	43%	109	40%	5	2%	2910	10,7%
2019	244	147	60%	97	40%	106	43%	63	26%	32	13%	145	59%	4	2%	2665	10,9%

L'organisation des cours s'intègre pour nous dans un objectif plus large de « vivre ensemble ». Ils constituent en eux-mêmes un espace de rencontre interculturelle, et nous nous efforçons à les ouvrir vers la ville et en particulier vers les actions des partenaires du contrat de ville, dont nous diffusons les informations auprès de nos bénéficiaires, et auxquelles nous nous efforçons de participer. Nous travaillons en partenariat avec le CADA-CAO de Digne-Les-Bains et le SAMNA de Champserrier.

Nous avons organisé le 11 décembre 2019 un goûter convivial très réussi qui a réuni une trentaine d'adultes et une quinzaine de jeunes bénéficiaires des cours ainsi qu'une trentaine d'enfants, 10 bénévoles et 3 représentants de nos partenaires. Des livres et jouets collectés ont été distribués aux enfants à cette occasion.

II- Actions de formation continue

La formation continue nous procure une part d'autofinancement. 3 actions ont été mises en place en 2019. Elle a concerné en 15 stagiaires pour 63,5 heures de formation, en anglais intermédiaire pour le centre hospitalier de Digne-Les-Bains et en communication en français pour des kinésithérapeutes des Thermes employés par TAGA médical.

Destinataire	Formation	Nombre de participants	Heures formation	Heures stagiaires
TAGA Medical	Communication en français langue seconde	4	16	64
TAGA Medical	Communication en français langue seconde	5	16	80
Centre Hospitalier	Anglais intermédiaire	6	31,5	189
Total formation continue		15	63,5	333

UPRO RAPPORT FINANCIER 2019

L'exercice 2019 montre un déficit de 619 euros, avec 9355 € de recettes et 9975 € de charges.

Le budget de l'action Langue et citoyenneté est de 4537 euros

Les recettes 2019 se répartissent comme suit :

Cotisations des adhérents	511
Formations continues	4536
Subvention Agglomération Provence Alpes Politique de la ville	1000
Subvention CGET Politique de la ville	3000
Produit des intérêts sur livret	108
Produits exceptionnels (vente imprimante)	200
TOTAL RECETTES	9355

Les charges 2019 se répartissent comme suit :

Honoraires des intervenants indépendants Formation continue	2476
Honoraires formation des bénévoles FLE	1000
Honoraires avocate	2625
Charges de personnel: cotisation formation 2018	50
Autres charges de fonctionnement:	3824
TOTAL CHARGES	9975

Détail des charges de fonctionnement:

Fouritures et entretien (dont photocopies)	567
Documentation pédagogique FLE	285
Affranchissements	32
Assurance	431
Téléphone	433
Déplacements et missions	1778
Services bancaires	157
Concours divers (cotisations à d'autres associations: Ligue de l'enseignement, AUPF)	144
TOTAL	3824

Notre compte de résultat présente également pour information la valeur des contributions volontaires :

Bénévolat estimé à 25321 € (cours de FLE, coordination, gestion, comptabilité)

Mise à disposition de locaux estimées à 5460 euros

Trésorerie :

Au 31 décembre 2018, la trésorerie (compte courant, livret d'épargne et caisse) était de 17547,56€